



Le 6 mars 2019

LA NAVIGATION ARRÊTÉE SUR LE RHÔNE DU 10 au 18 MARS

7 jours de maintenance et d'expertise technique sur 14 écluses pour sécuriser la voie d'eau et garantir un service de qualité aux navigants

Comme chaque année, CNR effectue l'entretien de ses écluses de Lyon à la Méditerranée. Les écluses du Bas-Rhône* seront fermées du dimanche 10 mars, 21 heures au lundi 18 mars, 5 heures, à l'exception de l'écluse de Barcarin, arrêtée du 7 mars au 18 mars et celle de Port-Saint-Louis-du-Rhône, arrêtée du 24 mars 21 heures au 1^{er} avril à 5 heures. Le franchissement des écluses est interrompu, la navigation restant possible sur certains biefs.

Pour réduire l'impact sur la navigation, CNR concentre chaque année ses interventions sur sept jours et **mobilise plus de 300 personnes** (CNR et entreprises extérieures) sur les 14 écluses à grand gabarit du Bas-Rhône. En dehors de cette période de maintenance, CNR ne dispose que de 168 heures maximum par an d'arrêt pour des travaux ou gérer les incidents.

L'enjeu : maintenir la sûreté des ouvrages

Les travaux concernent le **génie civil des ouvrages, les équipements électromécaniques et les automatismes**. Ils relèvent à la fois de travaux récurrents sur l'ensemble de l'écluse (vidange du sas, entretien et nettoyage) et de maintenance programmée des organes de vantellerie, notamment des portes (structure, galets, rails, prises d'eau, vannes, grilles, peinture...) ainsi que des opérations d'entretien et réparation touchant au génie civil. Des abaissements de plan d'eau sont réalisés sur certains biefs afin d'entretenir les parements.

A Pierre-Bénite, le remplacement du joint de seuil et le réglage de la porte amont nécessiteront une organisation des travaux en 2*8. D'importants moyens d'échafaudage seront prévus à l'occasion. Pour les aménagements de **Vaugris, Sablons et St Vallier**, les activités de maintenance habituelles seront à l'heure du jour.

Sur l'écluse de **Bourg-les-Valence**, l'équipe de maintenance mènera de front deux chantiers conséquents. Le premier concernera la porte aval avec notamment le remplacement des câbles, poulies, chaînes/noix et de l'ensemble des galets. Le second s'orientera sur la porte amont avec le remplacement des chaînes/noix usées ainsi que la réparation complète d'un duc d'Albe d'amarrage des bateaux. A **Beauchastel**, outre son nettoyage, le chantier consistera à maintenir en fonction le clapet anti-bélier du sas. Sur la porte amont de **Logis-Neuf**, les bras de manœuvre de la porte amont seront ajustés et l'ensemble des feux de navigation seront changés. Pour l'écluse de **Châteauneuf-du-Rhône**, le remplacement des chaînes/noix de la porte amont nécessitera des travaux postés en 2*8. Sur le même site, un autre chantier consistera à remplacer les rails de la porte aval. Des expertises sur les équipements électromécaniques des écluses seront menées. Enfin les digues de la Direction territoriale Rhône-Isère subiront une maintenance afin de réparer les dégâts subis par l'érosion des revêtements bitumineux.

Dans le Vaucluse, l'**écluse de Bollène** verra ses travaux s'orienter vers des activités de maintenances habituelles (nettoyage, remplacement pièces...), tout comme pour **Avignon, Beaucaire et Caderousse**. A **Barcarin**, l'arrêt de navigation sera étendu de trois jours pour remplacer la porte amont de l'édifice avec destruction et reconstruction d'une partie du génie civil. Des grues de 100 et 400t seront utilisées pour l'occasion. Le chantier s'étalonnera en 2*8 voire 3*8 si besoin. Enfin à **Port Saint-Louis-du-Rhône**, la sortie du vantail de secours et la remise en place du vantail rénové de la porte aval nécessiteront l'utilisation d'une grue de 700t à pleine capacité, couplée à une grue de 200T pour le retournement du vantail. La mise en place du pont de secours sera l'autre événement fort de la structure bucco-rhodanienne.

** Les écluses de plaisance du Haut-Rhône, à Chautagne et du canal de Savières, seront fermées entre le 25 mars 08h au 05 avril à 16h30. L'écluse amont de Belley sera fermée le 18 mars à 08h00 jusqu'au 5 avril 16h30.*

CONTACTS PRESSE

Siège : Quentin Péchoux, Assistant Relations Presse : 04.26.23.17.87 / g.pechoux@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Saône : Valérie Tremelo - 04 74 78 38 86 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Isère : Alexandra Bouchareychas : 04 75 82 78 89 / a.bouchareychas@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Caroline Lietard : 04 90 15 98 16 / c.lietard@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR engage également lors de cet arrêt de navigation annuel des **expertises techniques approfondies** pour vérifier l'état des matériels et programmer des travaux ultérieurs.

Pour l'auscultation des parties immergées des ouvrages ne pouvant être mises à sec, CNR recourt à des plongeurs et des robots, qui apportent en temps réel un diagnostic détaillé en 3D des structures de génie civil immergées grâce aux caméras vidéo, acoustique et scanner embarqués.

Cette démarche préventive qui combine fiabilisation du patrimoine fluvial et modernisation technologique répond aux cahiers des charges de CNR, concessionnaire du fleuve. CNR est, par ailleurs, certifiée ISO 9001-Version 2008, renouvelée en 2014, pour sa gestion de la voie navigable.

Dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général où elle investit 160 M€ tous les cinq ans, CNR réalise des **postes d'accostage** spécifiques pour les bateaux de croisière et améliore **l'entrée des écluses**.

Elle contribue au renouvellement de la profession de bateliers et à sa formation avec la mise en service en 2016 au Port de Lyon du premier **simulateur modulable de navigation**. Développé avec l'ensemble des acteurs majeurs de la navigation et du transport fluvial, et inauguré en avril 2016, ce nouvel outil pédagogique reproduit 70 kilomètres sur l'axe Rhône-Saône et 15 sites dits « délicats » (dont 9 sur le Rhône). Au bénéfice de tous les navigants, CNR modernise les **systèmes d'information et de communication** (système d'identification automatique, site d'information public « inforhône.fr »).

Son **Centre de Gestion de la Navigation, depuis Chateauneuf-du-Rhône**, surveille 7jours/7 les 330 kms de voie navigable entre Lyon et la Méditerranée, télé-conduit les écluses et contribue à optimiser le niveau de service : amélioration du temps d'éclusement et de la sécurité ; information complète en temps réel sur le trafic et les conditions météo ; alerte et orientation des secours lors d'incident de navigation...

Chiffres-clés navigation 2018

- Tonnage transporté : 4.519 millions de tonnes (+2.03 % par rapport à 4.430 en 2017)
- Flux : 1.050 milliard de t x km (-2.43 % par rapport à 1.025 milliard en 2017)
- Conteneurs : 78 041 (-2.06 % par rapport à 79 679 en 2017)
- Eclusages : 84 552 (- 5.09 % par rapport à 89 090 en 2017)
- Passagers transportés (à bord de paquebots de croisières) : 198 356 (+0.05 % par rapport à 198 260 en 2017)
- Temps global d'interruption de la navigation (TGIN) : 137 heures 06 min (par rapport à 111 heures 45 min en 2017)

CNR

La Compagnie Nationale du Rhône est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Elle dispose ainsi de 18 plateformes industrielles multimodales de Lyon à la Méditerranée, qui accueillent 230 clients, industriels et acteurs logisticiens, et un réseau de quais publics qui maille le territoire pour favoriser le transport de marchandises par voie d'eau. CNR favorise également l'intermodalité par la requalification de ses sites industriels et portuaires historiques, afin d'adapter l'offre de services aux besoins actuels du monde économique et par la création de nouvelles infrastructures en partenariat avec les acteurs locaux.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis plus de 15 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

CONTACTS PRESSE

Siège : Quentin Péchoux, Assistant Relations Presse : 04.26.23.17.87 / g.pechoux@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Saône : Valérie Tremelo - 04 74 78 38 86 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Isère : Alexandra Bouchareychas : 04 75 82 78 89 / a.bouchareychas@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Méditerranée : Caroline Lietard : 04 90 15 98 16 / c.lietard@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.f